

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1388

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 27

À l'alinéa 4, supprimer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.